

CoRDIS

Séance publique du
22/01/2024
09 heures 00

La séance publique du comité de règlement des différends et des sanctions se tiendra dans les locaux de la Commission de régulation de l'énergie situés 15 rue Pasquier – 75008 Paris.

Les personnes souhaitant y assister sont priées de s'adresser au greffe du CoRDIS par courriel à l'adresse suivante : greffe-cordis@cre.fr ou par téléphone au 01 44 50 41 00, au plus tard vendredi 19 janvier 2024 à 17h00.

Le jour de la séance, les participants seront invités à se présenter à l'accueil de la CRE au plus tard à 08h45 munis d'une pièce d'identité.

09h00 : Demande de règlement de différend

Dossier n°1038-23

Rapporteur :
Mme Julie Michel

NOM DES PARTIES

REPRESENTANTS DES PARTIES

Demandeur :
M. Bernard Ciambra

Défendeur :
Société Coopérative d'électricité de Villiers-sur-Marne Me Paul Ravetto et Pamela Ledun